

REVUE INTERNATIONALE DE PHILOSOPHIE

MIRI



Indexation



ESJI
www.ESJIndex.org

Eurasian
Scientific
Journal
Index

ASCI
Asian Science Citation Index

zenodo

REVUE SEMESTRIELLE / N° 009 / DECEMBRE 2025

ISSN : 1987-1538

E-mail : revuemiri09@gmail.com

Tel. +237 6 99 56 34 79 / +223 75 35 97 82

Bamako - Mali

PRESENTATION

La Revue Internationale de Philosophie (Miri) est une collection périodique spécialisée du Centre Africain de Recherche et d’Innovations Scientifiques (CARIS) et de ses partenaires dans le but de renforcer et d’innover la recherche en histoire de la philosophie, philosophie de la logique, philosophie du langage, métaphysique, épistémologie, philosophie des sciences, philosophie morale et politique, esthétique, philosophie du droit, histoire des idées, philosophie de l’environnement, théologie et en ontologie.

Les objectifs généraux de la revue portent sur la valorisation de la recherche philosophique à travers le partage des résultats d'avancées scientifiques, l'innovation thématique, et la culture de l'esprit critique.

Son objectif spécifique est de redynamiser la production des thématiques pertinentes sur les réalités sociales africaines, les théories de la connaissance, la philosophie du développement, la philosophie des médias, la crise de l'identité de l'Afrique moderne, la philosophie de l'information et la pensée philosophique africaine.

EQUIPE EDITORIALE

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Pr Belko OUOLOGUEM (Mali)

DIRECTEUR ADJOINT

Pr Sékou YALCOUYE (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr Mahamadé SAVADOGO (Professeur des universités, Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Yodé Simplex DION (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boiny de Cocody-Abidjan),

Pr Jean Maurice MONNOYER (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Mounkaïla Abdo Laouli SERKI (Professeur des Universités Abdou Moumouni de Niamey)

Pr Samba DIAKITÉ (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Isabelle BUTERLIN (Professeur des universités Aix-Marseille I, France)

Pr Yao Edmond KOUASSI (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Akissi GBOCHO (Professeur des universités Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire)

Pr Gbotta TAYORO (Professeur des Universités Félix Houphouët-Boiny de Cocody-Abidjan)

Pr Blé Marcel Silvère KOUAHO (Professeur des Universités Alassane Ouattara de Bouaké)

Pr Abdoulaye Mamadou TOURE (Professeur des universités UGLC SONFONIA, Conakry, Guinée)

Pr Jacques NANEMA (Professeur des universités Ouagadougou Joseph Ki Zerbo, Burkina-Faso)

Pr Nacouma Augustin BOMBA (Maitre de conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim CAMARA (Maitre de conférences, ENSup, Mali)

Dr Souleymane KEITA (Maitre de Conférences, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

COMITE EDITORIAL

Pr Sigame Boubacar MAIGA (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

Dr Siaka KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Ibrahim Amara DIALLO (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Oumar KONÉ (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Amadou BAMBA (Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali)

Dr Eliane KY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

Dr Samba SIDIBE (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

M. Souleymane COULIBALY (Philosophie, Université Yambo Ouologuem de Bamako, Mali)

REDACTEUR EN CHEF

Dr Mahmoud ABDOU (Philosophie, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali)

COORDINATRICE

Dr Palaï-Baïpame Gertrude (Histoire, Université de Douala, Cameroun)

COORDINATEUR ADJOINT

M. Fousseyni BAGAYOKO (Informaticien, responsable technique de la Revue)

POLITIQUE EDITORIALE

La revue internationale de Philosophie (MIRI) est une revue qui paraît deux (2) fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie et des sciences humaines. Revue MIRI publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique et des études critiques.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. » (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES)

- ✓ La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.
- ✓ Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année.
- ✓ Tous les manuscrits soumis à la revue MIRI sont évalués par au moins trois chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs.
- ✓ Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e s'acquitte des frais d'instruction et de publication avant poursuite du reste de la procédure.
- ✓ Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.
- ✓ Chaque auteur reçoit son Tiré à part dès la publication du numéro.
- ✓ Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue MIRI.
- ✓ Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

SOMMAIRE

1. KOUYATÉ Alou, NASSOKO Lassana	
Les médias à l'épreuve de la pensée philosophique contemporaine.....	1
2. Domèbèimwin Vivien SOMDA	
Éducation et crise écologique en l'ère de l'anthropocène.....	20
3. Assindah MAGNETINE, Bahan LANDJERGUE	
La vie socio-économique à l'épreuve de la crise sécuritaire dans la préfecture de Kpendjal au Nord-Togo.....	40
4. IDI OUNFANA Nassirou	
La philosophie de la paix : entre Etat de droit démocratique et insécurité au sahel.....	57
5. KOFFI Lopez Emmanuel Oscar	
Morale et religion : prolégomènes à un humanisme laïc.....	71
6. Okon Bernardin DJOUPO	
L'heure africaine : Déconstruire une habitude temporelle en Afrique pour une temporellité authentique avec Heidegger.....	84
7. Gabriel VANNA	
Le numérique au-delà d'une révolution historique : introduction à la fabrique philosophique de la culture perceptive.....	100
8. Bah Leger KOUADIO	
Karl Marx et Amartya sen : convergences et divergences dans l'analyse du capitalisme.....	114
9. Adjoua Marie Jeanne KONAN, Antoine KOUAKOU	
Coopération verticale/multilatérale et développement durable des états africains.....	132
10. Jean Désiré SAWADOGO	
Qu'on est si bien sur sa propre natte : Autonomie et développement endogène dans la pensée de Joseph KI-Zerbo.....	149

11. *Affoué Valery-Aimée TAKI*

Et si la nature avait un visage : réflexion lévinassienne sur un écologisme humaniste..**166**

12. *Dieudonné Achille Ozi GAGBÉI*

Un regard sur la participation démocratique du chrétien dans les États africains.....**178**

13. *MASSIKINI MOKEKA Jean-Pierre*

Réflexions sur les rapports juridiques entre le pouvoir central et les provinces en République Démocratique du Congo.....**192**

14. *Huédoté Fernand HOUNTON*

Des fondements philosophiques de la notion de programme génétique : entre cause finale et cause formelle.....**212**

15. *Docteur Mahmoud ABDOU*

Identités culturelles : entre conflits et nécessité d'un mieux vivre-ensemble.....**229**

16. *Antoine BORUGH-BU-DJORH*

La souveraineté des Etats africains à l'épreuve des coups d'Etat militaires : entre émancipation et néocolonialisme.....**241**

COOPERATION VERTICALE/MULTILATERALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES ETATS AFRICAINS

Adjoua Marie Jeanne KONAN,

Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC), Abidjan-Côte d’ivoire,
mk_jeanne@yahoo.fr

Antoine KOUAKOU,

Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké-Côte d’ivoire
k_anthoyne@yahoo.ca

Résumé

La compréhension occidentale du concept de développement, limitée à l'évolution industrielle et à la croissance économique, s'est avérée problématique pour l'humanité. En lieu et place du bien-être attendu, le monde contemporain vit un profond malaise : de nouveaux besoins sont apparus ; les inégalités sociales se sont accrues avec la raréfaction des ressources naturelles due au phénomène du réchauffement climatique. Face à ce péril qui menace l'humanité entière, une réévaluation du concept de « développement » s'avérait nécessaire. Ainsi, parle-t-on désormais de « développement durable », c'est-à-dire d'un développement conciliant progrès économique, progrès social et protection de l'environnement. Toutefois, quels sont les actions à mener par les États africains en vue de parvenir au développement durable ? À l'instar des pays développés, ceux en voie de développement ambitionnent s'inscrire dans cette vision nouvelle du développement, mais cela doit passer par la coopération multilatérale, à savoir Nord-Sud, Sud-Sud et la prise en compte des valeurs et réalités africaines. Tel est le résultat qui ressort de cet article dont la rédaction s'opère à travers la méthode analytico-critique.

Mots-clés : Coopération multilatérale ; Coopération verticale ; Développement durable ; Inégalités sociales ; Valeurs africaines

Abstract

The Western understanding of the concept of development, limited to industrial development and economic growth, has proven problematic for humanity. Instead of the expected well-being, the contemporary world is experiencing a profound malaise : new needs have emerged; social inequalities have increased with the scarcity of natural resources due to the phenomenon of global warming. Faced with this peril that threatens all of humanity, a reevaluation of the concept of "development" was necessary. Thus, we now speak of "sustainable development," that is, development that reconciles economic progress, social progress, and environmental protection. Therefore, what actions should African decision-makers take to achieve sustainable development? Like developed countries, developing

countries aim to embrace this new vision of development, and this requires multilateral, even South-South, cooperation and the consideration of African values and realities. This is the result that emerges from this article, which was written using the analytical-critical method.

Keywords: Multilateral cooperation; Vertical cooperation; Sustainable development; Social inequalities; African values.

Introduction

L'évolution technoscientifique actuelle, plus précisément, l'industrialisation et la croissance économique, ont créé de nouveaux besoins. Les inégalités sociales se sont intensifiées. Les ressources naturelles sont de plus en plus rares. Leurs effets ou impacts sont quotidiennement vécus partout dans le monde. La terre se réchauffe. Le changement climatique s'invite à presque tous les débats. Les inondations, la pollution, la dégradation de la couche d'ozone par l'émission abondante des gaz à effets de serres, la fonte des glaciers polaires sont, quelques exemples cités au nombre des calamités naturelles causées par tous ces bouleversements. Toutes ces catastrophes ont entraîné la remise en cause du modèle de développement exclusivement centré sur le capitalisme outrancier en cours jusqu'alors.

Certes, les effets pervers de l'évolution industrielle et technologique sont ressentis dans le monde entier. Les pays développés tout comme ceux en voie de développement partagent la préoccupation que constitue ce phénomène. Cependant, à la différence des pays développés encore appelés pays du Nord, ceux en voie de développement ou pays du Sud paient le plus lourd tribut. Nombreuses sont les promesses faites par les pays développés à ceux en voie de développement qui ne suivent pas toujours.¹ Les difficultés rencontrées malgré les efforts mondialement consentis, pour résoudre la problématique cruciale des changements climatiques, ont conduit à repenser le développement, voire à en envisager un nouveau type : le Développement Durable. Celui-ci se fonde sur trois principes essentiels, en l'occurrence, « la poursuite de la dynamique économique ou du progrès, le partage équitable des richesses produites (l'amélioration des conditions sociales) et la préservation ou gestion de l'environnement naturel » selon F. Baddache (2006, p. 31).

Pour prétendre à un tel développement éthiquement soutenable et rattraper leur retard sur le reste du monde, les pays du sud entendent non seulement s'approprier les méthodes et techniques de développement des pays du nord dans le cadre de la coopération Nord-Sud, renforcer les relations Sud-Sud, mais aussi recourir à leurs Valeurs Traditionnelles. Par ailleurs, comment l'usage des techniques de développement occidentales, la coopération multilatérale et la pratique des valeurs traditionnelles peuvent-ils permettre aux décideurs africains d'atteindre un niveau de développement éthiquement soutenable ? Notre travail a pour objectif

¹ <https://bloomassociation.org/mission-cop15-accomplie-la-france-a-reussi-a-saboter-laccord-mondial-sur-la-biodiversite/>

de démontrer la nécessité de nouveaux canaux pour le Développement Durable des États africains.

La méthode analytico-critique articule cet article qui se structure autour de deux axes majeurs. Dans le premier, il s'agira de mettre en exergue le passage du développement centré sur l'économie au développement durable. Dans le second, il sera question de montrer que le développement de l'Afrique passe par l'appropriation par les Africains des techniques de développement mis en œuvre par les pays du Nord et la prise en compte des valeurs africaines qui imposent à l'homme une responsabilité à l'égard de la nature.

1. Du Développement Classique au Développement Durable

Les activités anthropiques accélèrent les changements naturels. Dès lors, l'homme doit trouver des moyens pour s'adapter et se maintenir dans cette mutation de la nature qui impacte fortement sa propre existence. Malheureusement, les conséquences du développement économique et scientifique réalisé sont aujourd'hui à la base de la dégénérescence du monde. Toute chose qui a conduit à une substitution de la notion de Développement à celle de Développement Durable.

1.1. Du Développement Classique

Aux Temps modernes, l'homme est démuni face à une nature hostile dans laquelle il semblait destiné à disparaître. Les conditions de vie misérables ont conduit à espérer la clé de la sûreté humaine et du bien-être social dans la technoscience et l'enrichissement. Dès lors, les travaux de la plupart des penseurs ont été orientés dans un but de répondre aux préoccupations des humains. L'enthousiasme et l'espérance d'un progrès qualitatif des conditions d'existence humaine président à la naissance du positivisme scientifique moderne. C'est dans ce sens que son *Discours de la méthode*, René Descartes énoncera le projet technoscientifique qui consiste « à rendre les hommes comme maîtres et possesseurs de la nature. » (R. Descartes, 2000, p.153). La science entend découvrir les lois de la nature en vue de sa transformation au profit de l'homme. De cette façon, les innovations technoscientifiques font reculer les limites de l'homme, et par ricochet, disparaître les incertitudes.

À bien comprendre les choses, le paradigme de développement classique s'est ancré sur l'idée que le progrès technique permettrait à l'humanité de s'affranchir des limites que lui impose sa condition et engendrerait un mieux-être certain. La création des moyens pour améliorer les conditions matérielles de vie des populations a été perçue comme une quête de

moyens de croissance économique et social et donc une occasion d'enrichissement pour les nations. Malheureusement, les effets pervers de ce type de développement, essentiellement orienté vers le bien-être matériel, ont brisé tout l'espoir mis dans le progrès technoscientifique fondé sur des idéologies trop matérialistes et nihilistes (scientisme, individualisme, capitalisme industriel et l'instrumentalisme). Les applications techniques et technologiques des savoirs scientifiques ont donné lieu à une situation de crise généralisée créant un état de désillusion et de désespoir de l'humanité postmoderne.

Sous le poids de l'anthropomorphisme technologique et de raison instrumentale, l'on assiste à la destruction et à la dégradation de la biodiversité, de l'équilibre des forces naturelles, de la continuité de la vie et de l'harmonie préétablie entre les êtres au profit de l'accumulation des matières premières et du capital dans l'industrie capitaliste postmoderne. La nature est mise en demeure dans le processus technoscientifique de sa transformation en valeurs d'utilisabilité au service de l'avoir. Ce processus technologique est saisi en ces termes par J.-M. Besnier (2012, p. 29) :

L'intelligence humaine, mise au service de la réalisation de machines destinées à la relayer et à la supplanter, tel est le programme qui détermine aujourd'hui les innovations technologiques et qui ressemble parfois à celui d'une autodestruction de l'homme.

En effet, au-delà des airs d'évolution apparente, c'est le spectre de l'écroulement de toute l'humanité qui se dessinait soigneusement à l'horizon. Repenser le concept de développement dans une texture plus humaniste s'imposait inéluctablement. Hans Jonas traduit cette exigence comme une obligation de responsabilité qui doit fonder toute action impliquant l'humanité. Ce nouvel impératif est décliné par H. Jonas (1992, p 30) lorsqu'il dit :

Un impératif adapté au nouveau type de l'agir humain et qui s'adresse aux nouveaux types de sujets de l'agir s'énoncerait à peu près ainsi : Agis de façon que les effets de ton action soient compatibles avec la permanence d'une vie authentiquement humaine sur terre.

Ainsi, suite au constat de l'échec des politiques inspirées par la vision macroéconomique du développement, un changement de paradigme de développement s'est imposé. Depuis les années 1980, la notion de développement s'est humanisée avec l'émergence d'une vision globalisante du développement dénommée Développement Durable. Mais que faut-il entendre par ce concept novateur ?

1.2. Le Développement Durable ou développement éthiquement soutenable

Quand l'homme est en danger de science, quand les optimismes anciens sont périmés ou caducs, quand on s'aperçoit que la science réalise, parfois, le plus grand mal, comment ces périls mortels n'exigeraient-ils pas une nouvelle approche éclairante du développement dans le contexte contemporain ? D'où la nécessité de réfléchir sur la possibilité de nouveaux paradigmes, de nouvelles valeurs, entendu que toute pratique exige le recours à des normes ou principes destinés à éclairer l'action. C'est en ce sens qu'il faut saisir l'apparition du concept de Développement Durable.

Le Développement Durable se définit comme « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »². L'idée du développement durable, véhiculée par le Rapport Brundtland, montre que la conception classique du développement n'a guère atteint les objectifs escomptés. Le péril de la fin du monde est presque omniprésent. Le progrès de la civilisation humaine est dans une impasse. On peut déduire qu'en tant que résultat de recherches et stratégie de résolution de problèmes généraux, elle fut une théorie insuffisante qui comportait, en elle-même, les germes de son autodépassement.

Ainsi, après le modèle de développement inspiré par la vision macroéconomique, il est possible de concevoir un modèle microéconomique qui concilie la croissance des marchés et de la production avec le respect des limites naturelles et les droits de l'homme. Autrement dit, le monde opte, désormais, pour un modèle de développement qui intègre l'économie et l'écologie, le naturel et le culturel. Dans ce cas, le Développement Durable s'entend comme le statut d'avancement, de perfectionnement pour tout État parvenu à ce niveau en ce sens qu'il devient souverain aussi bien au niveau économique, politique que social. Les pays dits développés existent et fonctionnent à partir de leurs propres ressources et selon leurs réalités endogènes. Ce sont dans l'ensemble des pays qui bâissent leurs réalités endogènes et sont ancrés dans leurs traditions et cultures malgré les bouleversements technologiques. L'exemple

² Définition donnée par le Rapport Brundtland, 1987, p. 65

de la chine, du japon et de beaucoup d'autres font école. Cela revient à dire que le développement durable obéit à des conditions et se construit selon des principes.

2. Coopération et Développement Durable en Afrique

Les conséquences désastreuses des deux grandes guerres mondiales ont reconfiguré les relations internationales et créé des sentiments nouveaux chez certains dirigeants.

C'est dans ce contexte que le Général De Gaulle³ (1959, p. 387) affirmait : « L'épreuve subie en commun avec tout ce qu'elle comporte de leçons et d'expériences ne doit pas se terminer sans l'établissement d'un système général de coopération et de sécurité, tout au moins au point de vue stratégique et au point de vue économique ». Ainsi, la coopération englobe tout type de relation d'échange, d'aide, d'entraide et d'assistance effectués entre des pays. Ce sont des relations qui s'établissent selon des accords et donc parfois en dehors des considérations géographiques. La coopération permet de compléter et d'appuyer les politiques économiques intérieures des nations.

La multiplication des besoins et l'urgence de les combler mènent, d'un côté, les pays en insuffisances de ressources à se tourner vers ceux disposant de beaucoup de ressources. De l'autre côté, ce sont les pays du Sud qui vont vers ceux du Nord. Dans tous les cas, ce sont des pays aux réalités divergentes qui se rencontrent pour leurs différents intérêts. Cela conduit à l'idée que la seule coopération verticale limite la compréhension de l'idée d'intérêts. Et que pour un Développement Durable, il importe plutôt de songer à la Coopération Multilatérale. La compréhension des concepts de la coopération verticale et du développement durable montre qu'ils obéissent à certains critères. Parmi ceux-ci, il y en a d'inappropriés à l'application pour les différents acteurs. Cependant, les pays africains en supportent le plus pesant des poids.

2.1. La Coopération Verticale ou Coopération Nord-Sud : entre espérance et désillusion

Le principe de la coopération, c'est rechercher des ressources naturelles disponibles à des fins utilitaires aux États. Dans ces conditions, les différents acteurs sont censés apporter chacun le nécessaire pour combler les manques de l'autre. C'est dans un système de solidarité que se

³ Président de la République française 1959-1969.

pense le développement des nations. Ainsi, les partenariats entre les pays du nord et du sud visent clairement l'assistance mutuelle pour atteindre le développement durable.

Cependant, l'intervention régulière de certains intérêts personnels des pays du nord brouillent le bon fonctionnement des relations créant des schémas très complexes. Les pays du sud doivent alors subir ces nouveaux obstacles malgré leurs situations déjà intenables. En effet, l'absence des infrastructures économiques de base au développement, les instabilités budgétaires, le manque de véritable politique de partenariat et même la mauvaise gestion des ressources entraînent très souvent des relations de pouvoir. Nos pays du sud semblent avoir entrepris leur sortie du sous-développement, du moins la quête de développement durable sur les bases des relations coloniales. La coopération s'apparente de la sorte à un cadre d'entretien ou de palingénésie des dispositions coloniales.

Il faut noter en passant que les systèmes politiques de la plupart des États africains sont inspirés voire dictés par leurs anciennes métropoles. Ce qui entretient et garantit tous les statuts coloniaux et les acquis qui en découlent. Or, avec la mondialisation et la suprématie actuelle du réseautage, les relations internationales sont de plus en plus semblables à une sollicitation de protection des pays riches. Par conséquent, loin du cadre de redressement des économies africaines, la coopération, telle que menée jusque-là, tourne en leur défaveur. Ce qui suscite des positions contradictoires quant à la réelle nécessité des partenariats. O Navarro-Flores (2023, p.1) affirme :

Certains pensent que les partenariats ne sont que la rhétorique qui masque l'instrumentalisation de la coopération internationale par des politiques coloniales et néolibérales. D'autres, soulignent les réussites de ces relations et les présentent comme la panacée de la coopération et même du développement durable, si l'on se fie aux Objectifs de développement durable (No. 17).

Tout cela témoigne d'une mauvaise synchronisation des initiatives et les expose parfois à des partenariats avec des secteurs étrangers prédateurs. Par conséquent, au lieu d'émerger, les pays du sud s'engouffrent dans une double perte avec la disparition de leurs ressources et l'auto-dévalorisation. La précarité est devenue la caractéristique de la plupart des sociétés modernes africaines. Les velléités de développement sont constamment plombées laissant ces sociétés dans la misère et leur jeunesse dans la quête quotidienne d'eldorado au prix de leurs vies. La coopération Nord-Sud, telle qu'entretenue actuellement, est la version évoluée de celle des époques coloniales.

En effet, si les indépendances ont officiellement aboli la colonisation, il faut dire que l'interdépendance dans la coopération entre pays du nord et pays du sud a redonné une nouvelle vie à l'exploitation des anciennes colonies. Ainsi, ceux-ci demeurent pauvres au regard de l'échelle de l'évolution mondiale. Une coopération équitable entre des pays obéit à une éthique humainement soutenable. Dans le cas-ci, les problèmes d'égalité des pouvoirs et des ressources constituent des facteurs de dysfonctionnement. Les pays du sud ne disposent pas réellement de systèmes authentiques ni d'infrastructures. Ce sont donc des pays qui ont accusé du retard par rapport aux pays riches du Nord.

Cependant, le moyen pour le juguler, n'est pas correctement coordonné. Les pays du sud arrivent dans l'espace de la coopération plus en tant qu'observateurs qu'acteurs à proprement dit. C'est cette réalité que O. Navarro-Flores (2023, pp.1-2) relativise en ces termes :

Nous pensons que les approches critiques présentent un portrait misérabiliste des acteurs du Sud et renforcent la stigmatisation de ceux-ci comme étant toujours dominés par les acteurs du Nord. Par ailleurs, ceux et celles qui soulignent les vertus des partenariats négligent largement les rapports de pouvoir Nord-Sud et la reproduction de l'inégalité au sein des relations de coopération internationale. Dans un cas comme dans l'autre, l'expérience des acteurs est largement négligée et, lorsqu'elle est incluse, les études ne tiennent pas compte du fait que les acteurs du Nord et du Sud sont dans une relation de coopération construite par les deux parties.

Dans ces conditions, on dira alors que les pays du sud, qui entretiennent des partenariats avec ceux du Nord, doivent avant tout œuvrer pour insérer leurs besoins dans les domaines indiqués en tenant compte des priviléges que s'octroient leurs anciennes puissances coloniales. Partant, les relations de coopération fonctionnent, dans l'ensemble, selon des règles pas toujours favorables aux pays du sud. Les partenaires occidentaux s'octroient la gestion et la réalisation de tout. Au regard des faits, la diversité des partenaires à la coopération et les plans proposés par les pays du nord s'inscrivent dans des généralités. Or, les mentalités diffèrent d'un pays à un autre. Toute chose qui conduit souvent à des plans de redressement ou de relèvement inadaptés et dysfonctionnels.

De ce qui précède, il ressort que le développement durable est l'application de systèmes de travail adaptés à des réalités adaptées. À la suite d'une expérience de travail, O. Navarro-Flores (2023, p.2) conclut que :

La conception du partenariat des acteurs du Nord et du Sud qui ont participé à notre étude se résume essentiellement dans les trois éléments suivants : 1) un engagement mutuel, 2) un engagement soudé par des

éléments subjectifs tels que la confiance et le respect mutuel, et, par des éléments objectifs comme les résultats communs et l'imputabilité partagée; et enfin, 3) une relation où il est question de rapports égalitaires ou, à tout le moins, d'efforts de part et d'autre pour équilibrer le pouvoir. Alors, à partir de cette conception, nous pouvons affirmer que le partenariat en coopération internationale n'est ni rhétorique, ni une pratique égalitaire, mais bien un compromis, lequel selon l'expérience des acteurs du Nord et du Sud, traduit une entente fondée tout autant sur le déséquilibre de leur pouvoir que sur le partage de leurs objectifs.

Or, on note parfois, sur le terrain, une inadéquation des plans triennaux de redressement économique et sociaux aux sociétés et réalités à gérer en raison de la méconnaissance de l'objet à traiter. De plus, les aléas de la pauvreté et le nombre pléthorique de domaines d'intervention détournent des objectifs principaux. Au regard de la subjectivité des dispositions et des motivations (la coopération est avant tout un contrat d'intérêt), les potentialités d'effraction sont probables. La coopération Nord-Sud est donc une coopération biaisée et moralement insoutenable dans son exécution. La plupart des partenariats contractés avec les puissances étrangères ne profitent pas toujours aux États africains. La divergence des réalités et des besoins ne paraît pas concourir à une véritable harmonisation des clauses de fonctionnement et à l'établissement de l'égalité dans les spéculations concernant les ressources. En d'autres termes, la coopération Nord-Sud reproduit et renforce davantage les inégalités antérieures. Elle paraît être un instrument de manœuvre au détriment des États africains qui sont pourtant les possesseurs des ressources. Le cas libanais en est un exemple patent aux dires de Julie Chapuis (2013, p.8) : « La faiblesse structurelle de l'État libanais a permis aux bailleurs de fonds internationaux d'accroître leur rôle et d'imposer leurs vues. » Ainsi, les États sont passifs concernant leur propre plan de développement. Ils se voient dans l'obligation de se plier aux besoins des bailleurs dont les objectifs apparaissent désormais prioritaires. « Ce sont les bailleurs qui décident des thématiques qu'ils encouragent financièrement : gouvernance, développement durable, droits de l'Homme sont autant de thèmes "porteurs", tandis que la décentralisation et la privatisation sont des instruments politiques privilégiés. » affirme Julie Chapuis (2013, p.9).

La Coopération Verticale apparaît donc réellement défectueuse quant à conduire les pays africains au développement durable. L'objectif poursuivi dans la "Coopération verticale" mue avec les réalités économiques et les intérêts envisagés. Ainsi, ce cadre devient, dans sa finalité, le lieu de la perte de l'authenticité des pays africains et de leur reconditionnement. En effet, les intentions sous-tendant les plans de la coopération sont biaisées, les projets et les plans des pays

en développement doivent s'adapter à la donne. C'est le cas des subventions dans la lutte contre le réchauffement climatique où « les financements climatiques reçus ne couvrent pas les besoins de ces pays. » selon le Rapport l'OIF⁴ (2023, p.49). Au regard de ces défaillances de la Coopération Nord-Sud, prospecter d'autres paradigmes de coopération s'impose. Le change pourrait se faire dans la promotion d'une Coopération Multilatérale axée sur les valeurs proprement africaines. Les pays africains doivent s'appuyer sur la valorisation de leurs authenticités endogènes et traditionnelles dans la quête de leur développement durable.

2.2. La coopération multilatérale : le viatique pour le Développement Durable de l'Afrique

La désillusion de la Coopération Verticale Nord-Sud a conduit à repenser les canaux du Développement Durable. Ainsi, la Coopération Multilatérale, forme de coopération incluant des pays de toutes les zones géographiques, s'est imposée aux pays africains. Ce nouveau type de coopération est le résultat de l'articulation Coopération Nord-Sud et Coopération Sud-Sud. La coopération Sud-Sud fait référence à la coopération technique entre pays en développement du Sud. C'est un outil utilisé par les États, les organisations internationales, les universitaires, la société civile et le secteur privé pour collaborer et partager des connaissances, des compétences et des initiatives réussies dans des domaines spécifiques tels que le développement agricole, les droits de l'homme, l'urbanisation, la santé, le changement climatique, etc...⁵.

H. Marcuse (1968, p. 73) dénonçait la politique néo-colonialiste du bloc capitaliste et du bloc communiste comme principale responsable de l'enveloppement des pays pauvres, en affirmant que :

Pour qu'il y ait une forme de progrès adaptée au pays [sous-développé], il faudrait qu'il y ait un changement dans la politique des deux grands blocs industriels qui aujourd'hui façonnent le monde – un abandon du néo-colonialisme sous toutes ses formes. Et, il n'y a à l'heure actuelle, aucun indice qui permette de prévoir un tel changement.

Marcuse dévoile l'implication expresse des grandes puissances à maintenir les pays sous-développés dans l'état de dominé. Même si les faits permettent cette conclusion, ils n'occultent pas non plus la part de responsabilité des pays concernés. En analysant le déroulement de la

⁴ OIF : Organisation internationale de la francophonie.

⁵ Définition de l'O.N.U. <https://www.un.org/fr/desa/south-south-cooperation-2019>

coopération verticale, il semble que les pays du sud manquent de programme clair et rigoureux en matière de coopération. Il est, par exemple, courant de voir des dirigeants non experts être les interlocuteurs directs et signataires des contrats de partenariats sans impliquer les experts des domaines en question. Or, l'absence d'une réelle politique de soutien à la recherche et à la science est défavorable au développement et dessert profondément les intérêts des États. Contrairement aux pays du nord, les pays du sud sont encore dans les programmes traditionnels du développement avec des actions sectorielles et solitaires. Or, le véritable développement requiert l'égalité des ressources financières dans tous les secteurs essentiels d'activités comme dans la gestion des individus. J.-J. Rousseau (1964, p. 258) indique le prototype à suivre dans son idée qui dit :

C'est donc une des plus importantes affaires du gouvernement de prévenir l'extrême inégalité des fortunes, non en enlevant les trésors à leurs possesseurs, mais en ôtant à tous les moyens d'en accumuler, ni en bâtiissant des hôpitaux pour les pauvres mais en garantissant les citoyens de le devenir.

On constate des inégalités dans le peu d'intérêt accordé à la plupart des activités de recherche-développement. De nombreux centres de développement ouverts pendant les périodes coloniales ont disparu par manque de financement, d'entretien et de suivi. Cela aurait été certainement différents s'il y avait une politique d'actualisation de gestion de ces genres d'acquis. La réorganisation de ces structures à travers des partenariats entre universités, centres de recherche, entreprises et les collectivités locales pourrait servir aux États. On accuserait ici l'absence d'expérience, le manque de maîtrise des techniques de fonctionnement des machines et autres instruments concordants. Cependant, on pourrait parer à ces faiblesses en mettant à profit les forces vives des diasporas. Les diverses expériences de ces experts à l'extérieur constitueraient une des ressources dans la conservation et le développement dans des secteurs indiqués. Cela assurerait la croissance et l'entretien des acquis dans certains domaines tels que la technologique, l'industrie l'agriculture, etc... et y mettrait fin à la politique de la main tendue.

Pour ce faire, il faudrait créer des structures sérieuses de recherche de financements et travailler avec celles moralement irréprochables. En effet, les ONG (Organisations Non Gouvernementales), structures à but non lucratif censées soutenir les efforts des gouvernements à trouver des moyens pour créer de meilleures conditions de vie aux populations, sont défaillantes, pour la plupart, sur le continent africain. La plupart de ces organisations servent

des intérêts particuliers. Elles serviraient, dans certains cas, des canaux d'enrichissement de dirigeants politiques et d'individus nantis. On les soupçonne, dans d'autres cas, d'être des piseurs pour le compte de grandes puissances. Ailleurs encore, les financements obtenus seraient tout simplement détournés à des fins personnelles ou réorientés vers des domaines peu productifs. Par conséquent, à côté des problèmes techniques et des problèmes financiers connus, des problèmes éthiques et moraux font dysfonctionner les projets de développement dans les pays du sud. C'est pourquoi la culture du patriotisme et l'enseignement au respect du bien public doivent s'inscrire au rang des devoirs des États africains à l'égard de leurs peuples. Cela doit recouvrir la même importance capitale que l'engagement à les protéger dans leurs biens et liberté à travers les lois. Car l'exercice arbitraire du pouvoir crée les injustices, détourne des affaires de la patrie et dissout la solidarité sociale. J.-J. Rousseau (1964, p. 259) affirme :

La patrie ne peut exister sans la liberté, ni la liberté sans la vertu, ni la vertu sans les citoyens ; vous aurez tout si vous formez des citoyens ; sans cela vous n'aurez que de méchants esclaves, à commencer par les chefs de l'état. Or former des citoyens n'est pas l'affaire d'un jour ; et pour les avoir hommes, il faut les instruire enfants.

La mauvaise approche à l'égard des financements publics prouve que les valeurs sont de plus en plus en déclin. Les pays africains sont de plus en plus malades des perversions de l'esprit capitaliste occidental qui y prospère depuis. Ce patent diagnostic et les difficultés qui en découlent préoccupent puisque le Développement Durable des pays du sud engage l'ensemble des citoyens. Aussi, même si des initiatives telles les nouveaux programmes thématiques de recherches du CAMES⁶ nécessitent encouragement et implication véritable des dirigeants politiques, le patriotisme doit être plus que jamais promu.

Sur le plan continental, la mise en place de réseaux typiquement africains capables d'œuvrer ensemble pour apporter des réponses aux défis du Développement Durable des pays du sud doit constituer une urgence. De tels réseaux pourraient constituer l'espace de rencontres, de réflexions sur les grands défis en temps réel, d'échanges des expériences et d'harmonisation de leurs conceptions des relations internationales. Toute chose qui démontre l'intérêt accordé aux populations, expose simultanément la détermination à atteindre le développement durable dans nos pays du sud.

À partir de cette caution, les pays du Nord saisiront l'exigence du respect des droits humains des pays du sud. Il s'agit donc d'un accompagnement économique des mutuelles de

⁶ CAMES : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur.

développement, d'un appui aux coopératives, et autres entreprises collectives des pays du sud. Cette procédure de solidarité permet des soutiens dans les crises humanitaires et contribue dans les réseaux internationaux de solidarité. En d'autres termes, les pays du sud doivent désormais reconnaître et accorder la solennité à la coopération Sud-Sud longtemps ignorée. La coopération Sud-Sud apparaît plus aisée du fait de la proximité des acteurs, de la ressemblance de leurs réalités et de bon nombre de leurs valeurs essentielles dont la solidarité, le respect, l'altruisme, la force de la tradition, etc.... Ce sont des acquis qui, établis comme fondement de la coopération Sud-Sud, traceront en amont les canevas des rencontres et des activités. De cette façon, les inégalités, les complexes, les rapports de pouvoir, les dettes faramineuses connaîtraient une réduction drastique. C'est en cela que la revalorisation des valeurs traditionnelles trouve toute son importance. À ce propos, N. Dubarry (2014, p. 16) écrit :

Un projet de développement ne peut donc réussir si les va leurs qu'il véhicule ne sont pas partagées par les populations concernées et cela implique donc de transformer la relation pouvoir/connaissance pour sortir des mécanismes de domination (Escobar, Pieterse, etc.). Ce qui distingue cette approche des autres c'est que le post-développement affirme que le « développement » est bel et bien mort, et il exhorte à trouver des alternatives au développement et non pas un développement alternatif.

Il suit de cette affirmation que le développement des pays africains ne se fera qu'à partir du moment où, ceux-ci y participeront réellement avec des ressources identitaires propres. Celles-ci doivent être communes, constituées de concert dans un espace commun. J. Ki-Zerbo conditionne l'avènement de cette Afrique Leader par l'abandon de la natte des autres pour le tissage de notre propre natte, afin de ne plus exister selon leurs humeurs. Dans ce même ordre d'idée, O. Sy (2009, p. 50) écrit : « « Si tu te mets devant ta porte ne sachant pas où aller, tu trouveras bien un passant qui t'amènera où il veut. » Les Africains doivent définir leurs propres perspectives pour ensuite négocier les conditions de réalisation de ces perspectives avec le reste du monde. »

C'est d'ailleurs, avec ce sursaut que naîtront les alternatives au développement. Du fait de l'identité de statut - pays en Développement - la coopération Sud-Sud se présente sous un angle équilibré qui offre du coup plus d'alternatives et d'horizons à scruter. Dans ces circonstances, la coopération entre pays africains pourrait être menée dans la valorisation des authenticités africaines endogènes. Dans ce volet de la coopération multilatérale, s'ouvre un cadre d'expérimentation préfigurant l'incorporation définitive de nos valeurs traditionnelles dans la globalité des coopérations.

Conclusion

La recherche de solutions efficaces aux difficiles conditions de vie a abouti, en son temps, à un Développement fondé sur l'enrichissement et la production technologique massive. Cependant, ses effets corrosifs sur les sociétés conduisent à penser un développement plus global et garanti, appelé Développement Durable. Désormais, il convient pour les pays, d'entretenir des relations de partenariats et de coopération en cherchant les ressources nécessaires à leur développement. C'est en ce sens qu'émerge la Coopération Nord-Sud ou Coopération verticale.

Mais cette coopération censée promouvoir le développement des pays du sud les a plutôt maintenus dans la posture d'États quémandeurs et de constamment assistés. Au lieu de contribuer à leur essor pour le Développement Durable ambitié, elle les enveloppe en accentuant les écarts. Ainsi, la Coopération Verticale apparaît, aux pays du sud comme un écueil à surmonter. C'est d'ailleurs les nombreuses insuffisances constatées dans la mise en œuvre de la coopération verticale que le Développement Durable a pour objectif de corriger. Dans le nouveau schéma du développement, les pays du sud sont invités à envisager leur Développement Durable en s'appuyant sur leurs ressources endogènes. La pauvreté et ses conséquences agrippées à l'absence de politique experte exposent les États africains à la manipulation et à la domination des partenaires plus puissants. Mais en s'organisant en interne et en comptant sur leurs propres ressources, ils deviendront des entités fortes sur l'échiquier mondial. Ainsi, ils auront leur mot à dire dans les partenariats et négociations, voire choisir eux-mêmes leurs partenaires et orienter les plans de coopération pour un véritable Développement Durable.

Références bibliographie

Ouvrages

BADDACHE Farid, 2006, *Le développement durable*, Paris, Eyrolles.

BESNIER Jean-Michel, 2012, *L'homme simplifié. Le syndrome de la touche étoile*, Saint-Amand-Montrond, Librairie Arthème Fayard.

DE GAULE Charles, 1959, *Mémoires de guerre : le salut III, 1944-1946*, Paris, Plon.

DESCARTES René, 2000, *Discours de la méthode*, Introduction MOREAU Denis, Paris, Librairie Générale Française.

DUBARRY Nelly, 2014, *Les voix silencieuses du développement : des alternatives prometteuses pour assurer une réappropriation des chemins du développement* », Mémoire, Université du Québec, Novembre.

HANS Jonas, 1992, *Le Principe de Responsabilité*, Trad. Jean Greisch, Paris, Le Cerf,

MARCUSE Herbert, 1968, *L'homme unidimensionnel, Essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Trad. Monique Wittig, Paris, Édition de minuit, Coll. Arguments.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1964, « Discours sur l'économie politique » in *Œuvres Complètes III*, Paris, Pléiade, Gallimard.

SY Ousmane (2009), *Reconstruire l'Afrique. Vers une nouvelle gouvernance fondée sur les dynamiques locales*, Mali, Préface de Pierre Calame, Éditions Jamana

Webographie

Rapport Brundtland, Notre avenir à tous

https://fr.wikisource.org/wiki/Notre_avenir_%C3%A0_tous_Rapport_Brundtland/Chapitre_2. Consulté le 9/8/2025

CHAPUIS Julie, 2013, Le partenariat Nord/Sud à l'épreuve des idées reçues Réflexions à partir du cas libanais

https://www.cetri.be/IMG/pdf/Le_partenariat_Nord_Sud_a_1_epreuve_des_idées_recues_reflexions_a_partir_du_Liban.pdf. Consulté le 13/09/2025

NAVARRO-FLORES Olga, 2023, « Le pouvoir et la légitimité dans les partenariats de coopération internationale. Une perspective québécoise » in Dynamiques partenariales. <https://usercontent.one/wp/www.youmanity.org/wp-content/> consulté le 13/09/2023/

Rapport d'état des lieux du financement climatique dans les pays de l'oif, mars 2023
État des lieux du financement climatique dans les pays de l'OIF, Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, <https://www.ifdd.francophonie.org> › 2023/05, consulté le 23/10/2025

<https://bloomassociation.org/mission-cop15-accomplie-la-france-a-reussi-a-saboter-laccord-mondial-sur-la-biodiversite/>, consulté le 23/10/2025